

Année scolaire 20... - 20...

## Agrément d'Intervenants Bénévoles en NATATION

Ecole	
Nom de l'école : .....	N° Identification : 013.....
Adresse : .....	
Commune : .....	Code postal : 13 .....
Téléphone : .....	Mail : .....
Classe concernée : .....	Nombre d'élèves : .....
Nombre d'intervenants bénévoles proposés pour l'agrément : .....	
Nom et prénom de l'enseignant : .....	
Circonscription : .....	

**Références : Circulaire n° 2017-127 du 22-08-2017 et courrier départemental du 12-01-2021**

Rappels :

1/ La natation scolaire étant une activité à encadrement renforcé, l'enseignant est aidé dans sa tâche par des intervenants agréés par le directeur académique des services de l'éducation nationale, professionnels ou bénévoles.

2/ L'encadrement des élèves est défini sur la base suivante :

Groupe classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe classe constitué d'élèves d'école élémentaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>° Moins de 20 élèves = 2 encadrants</li> <li>° De 20 à 30 élèves = 3 encadrants</li> <li>° Plus de 30 élèves = 4 encadrants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>° Jusqu'à 30 élèves = 2 encadrants</li> <li>° Plus de 30 élèves = 3 encadrants</li> </ul>

*Dans le cas d'un groupe classe comprenant des élèves de maternelle et d'élémentaire, les taux d'encadrement de la maternelle s'appliquent.*

3/ Les intervenants bénévoles listés au verso sont informés par l'enseignant (qui demande leur collaboration) :

- des dispositions de la circulaire n° 2017-127 du 22-08-2017 et du courrier départemental du 12-01-2021
- du projet pédagogique natation mis en oeuvre
- des tâches précises qu'ils auront à assumer sous sa responsabilité, pour contribuer à la sécurité des élèves
- de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle
- de la nécessité de leur engagement et de leur disponibilité pour assumer les tâches qui leur seront confiées
- qu'un personnel habilité à la DSDEN sera en charge de s'assurer de leur honorabilité (consultation du fichier FIJAISV)
- Les intervenants bénévoles signataires s'engagent à participer à une formation théorique et pratique encadrée par un CP EPS et en présence de l'enseignant de la classe pour vérifier leurs compétences en natation.

**\* Le tableau récapitulatif en page 2 ainsi que celui en page 3 devront être dactylographiés.**

Si le nombre de personnes proposées est supérieur à 7, veuillez, s'il-vous-plait, utiliser un nouvel imprimé.

**\* La fiche « annexe FIJAISV » en page 3 devra également être précisément renseignée.**

<b>Fait à ....., le .....</b>	
Signature de l'enseignant : _____	Signature du directeur d'école : _____

*Dans la rubrique réservée à l'avis du CPC EPS, trois cas de figure pourront être repérés : Favorable / Absent / Défavorable.*

	Nom – Prénom	Signature de l'intervenant	Date de la session de formation	Avis du CP EPS après vérification des compétences	Visa du CP EPS
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

<b>Avis de l'inspecteur de l'éducation nationale au vu du projet pédagogique</b>	
Date : .....	Signature de l'IEN : _____
FAVORABLE	DEFAVORABLE

<b>Décision du directeur académique des services de l'éducation nationale</b>	
VU	les dispositions réglementaires précitées régissant l'agrément des intervenants bénévoles en natation
VU	les propositions de l'école approuvées par l'inspecteur de l'éducation nationale
VU	le fichier FIJAISV
<b>Les intervenants mentionnés ci-dessus ayant reçu un avis favorable, sont autorisés à apporter leur aide à l'enseignant de la classe pour la mise en œuvre de son projet natation.</b>	
Agrément pour l'année scolaire 20 .... / 20 .....	
Marseille, le .....	
Pour le directeur académique des services de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône	
Le secrétaire général	

## FICHE ANNEXE FIJAISV

Fiche à renseigner et à joindre au formulaire « Agrément d'intervenant bénévole » T2, T3 ou natation complété.

	Nom d'usage	Prénom	Nom de naissance si différent	Date de naissance	Ville de naissance + numéro du département	Pays de naissance *	Mail de contact
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

\* Pour les personnes nées à l'étranger, joindre la photocopie de la carte d'identité.